

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GOLM COTE D'IVOIRE » en abrégé « GOLM CI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2  
PLATEAUX AGHIEN DERRIERE MAHIKARI, Lot 2647, Ilot  
225

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 21/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOLM COTE D'IVOIRE » en abrégé

« GOLM CI »

Objet: TRANSPORT DE MARCHANDISES ; TRANSPORT DE PERSONNES ; LOCATIONS ET VENTE DE VEHICULES . GESTION DE FLOTTES AUTOMOBILES ; IMPORTATIONS ET EXPLOITATION DE MARCHANDISES ; LOGISTIQUE INTERNATIONALE ; CONSEIL ET ASSISTANCE EN TRANSPORT ET LOGISTIQUE ; PRESTATIONS DIVERSES. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2

PLATEAUX AGHIEN DERRIERE MAHIKARI, Lot 2647, Ilot 225

Dirigeant(s) M OKOMA ISMAEL ABDOUL AZIZ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01391 du 01/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16998/GTCA/RC/2023 du 01/03/2023

